



AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Activités :

- Débroussaillage
- Abattage
- Travaux de restauration de berges : entretien, restauration en techniques végétales, réalisation d'aménagements hydrauliques et piscicoles (pose de seuils, épis, caches piscicoles...)
- Désherbage
- Préparation des sols avant plantation
- Plantation
- Arrosage
- Ramassage de végétaux et de déchets
- Taille d'arbustes et de haie
- Tonte
- Entretien et utilisation du matériel thermique (tronçonneuse, débroussailleuse, broyeur...)

Lieu d'intervention

- Auprès d'associations, collectivités, communes
- Agglomération grenobloise et Alpes Sud Isère

Contrat de travail

- CDDI (contrat à Durée Déterminée d'Insertion) 26 heures hebdomadaires
- Salaire = SMIC + 8€ panier repas par jour travaillé
- Lundi au vendredi de 7h à 15h (printemps, été) et 8h à 16h (automne, hiver)
- Pause déjeuner de 30 minutes rémunérée

Transport

Ligne bus 25 ou 26 - Arrêt de Bus les Garcins

Conditions de travail

Tenue de travail fournie par le CISI : EPI individuel, pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants, casque anti bruit

Contraintes / Aptitudes physiques

- Bonne résistance à l'effort, au bruit et aux conditions météo
- Travail en extérieur
- Contraintes de terrain (pente, zone humide...)

Prérequis

- Accepter l'accompagnement social et professionnel
- Compréhension des consignes de sécurité
- Bonne condition physique
- Orientée par un prescripteur et pouvant bénéficier d'un Pass IAE